

Salle 1 Les communications du 11 février 2020

Populations touchées par les mesures pour endiguer la pandémie (1) : les personnes sans domicile

1. SDF pendant la pandémie de coronavirus. Etude criminologique en Suisse.

Au cours de l'année 2020, la pandémie de coronavirus a touché toutes sortes de personnes dans le monde, mais elle a affecté le plus durement les populations les plus précaires. Dans cette étude exploratoire, nous avons examiné la situation de 14 personnes sans domicile fixe en Suisse à travers des questionnaires distribués par des travailleurs sociaux des centres d'accueil de nuit. Nos résultats suggèrent que, bien que la pandémie ait eu un impact négatif sur leur vie, nos répondants ne consomment pas de drogues, à l'exception de deux qui n'ont cependant pas augmenté leur consommation à cause de la pandémie. De plus, une seule personne a été victime de vol et une autre a été l'auteur à la fois d'un vol et d'une agression physique. Ces résultats peuvent être partiellement compris grâce à la théorie des activités quotidiennes, en tenant compte du changement des opportunités pendant la pandémie. En guise de conclusion, nous proposons des études complémentaires pour analyser la situation post-pandémique des personnes sans-abri.

- Lorena Molnar, Université de Lausanne
- Yuji Hashimoto, Université de Lausanne

2. Enquête sociologique sur l'engagement institutionnel et l'éthique de l'action des intervenants du médico-social auprès des sans-abri dans le cadre de l'épidémie

Cette proposition vise à analyser les ajustements de l'action publique en direction des sans-abri en situation de crise sanitaire. Pour cela, nous nous appuyons sur une enquête sociologique collaborative initiée dès le 1er jour du confinement en France avec des intervenants sociaux et sanitaires de l'urgence sociale à Saint-Étienne. Ce travail de recherche, toujours en cours, a permis de relever les différentes manières de gérer ce paradoxe évident : le confinement comme le déconfinement ne peuvent s'appliquer lorsqu'on ne dispose pas de « chez soi » ; il s'avère également problématique lorsque le lieu de vie est un lieu d'hébergement collectif, institutionnel ou non, précaire ou non pérenne.

Pour cette communication, nous présenterons les premières analyses issues des observations ainsi que des entretiens individuels et collectifs menés avec des professionnels. Nous dégagerons deux axes problématiques qui découlent du paradoxe nommé précédemment : 1) Les métamorphoses du travail institutionnel. Dans ce premier axe, nous aborderons les manières dont la crise transforme le système d'aide ainsi que les relations entre le secteur associatif et les pouvoirs publics traditionnellement situés entre coopérations, concurrences et résistances. 2) Les pratiques des intervenants du médico-social. Dans ce second axe, nous verrons comment les professionnels, acteurs de « première ligne » dans la mise en application de l'action publique, infléchissent leurs actions, souvent en urgence, pour protéger les personnes accueillies et se protéger eux-mêmes. Ce deuxième axe interroge la part invisible du métier et ses ressorts d'action afin de comprendre et d'expliquer comment en sont reconfigurées les pratiques professionnelles, le sens du/au travail ainsi que les formes de l'engagement associatif.

- Marine Maurin, Institut Régional & Européen des métiers de l'intervention sociale, (IREIS) Yuji Hashimoto, Université de Lausanne

3. Confiné à domicile, sans-domicile

En Suisse, une augmentation du nombre de personnes sans-abri est observée depuis plusieurs années (Le Temps, 2018). Depuis 18 ans, la Ville de Genève (VdG) met en place des hébergements d'urgence hivernaux pour accueillir ces personnes. Selon les observations menées dans le cadre de ma fonction au sein de ces hébergements, le pic pandémique lié à la crise sanitaire COVID-19 a mis en évidence les limites du système d'accueil actuel. Les files d'attente pour obtenir un sac alimentaire ont également révélé la précarité grise existante et peu connue jusqu'à ce jour.

Afin de répondre aux mesures de semi-confinement édictées par le Conseil fédéral, la VdG a mis en œuvre un vaste dispositif en partenariat avec différents acteurs publics et associatifs. Sur la durée de l'état d'urgence (mars à juin 2020), les institutions ont répondu efficacement à cette injonction sanitaire mais également à un besoin bien plus pérenne et constant de cette population, celui de la mise à l'abri jour et nuit. Sur cette période, plus de 400 personnes sans-abri ont été accueillies dans les hébergements d'urgence genevois dont 20 ont été testées positives. Aucun décès n'a été dénombré parmi cette population (HUG & VdG, 2020).

Ces éléments me mènent aujourd'hui à questionner les limites du système actuel pour la prise en charge des plus précaires. Ils mettent également en évidence la nécessité de redéfinir, de façon située, les concepts de pauvreté et de précarité.

Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'un projet de thèse qui vise à élaborer un modèle théorique de la grande précarité à partir d'une étude mixte basée sur la prise en charge socio-sanitaire des personnes sans-abri et de leur parcours de vie à Genève. Pour cela, il est nécessaire de pouvoir caractériser cette population en termes sociodémographiques et de santé puis d'identifier et comprendre les mécanismes de mise à l'écart menant à la grande précarité afin de fournir une meilleure appréhension du sans-abrisme.

- Mélanie Pinon, Haute Ecole de Santé de Genève (HEdS)

4. Désappropriations et réappropriations de mesures en direction des personnes sans abri

Ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « crise du covid » a suscité des bouleversements dans les actions militantes et professionnelles (parfois réalisées par de mêmes individus) en direction des personnes sans abri : certaines actions ont été interdites (fermetures d'espaces de soin, distribution de repas dans les rues) ou compliquées (lavage quotidien de couvertures mises à disposition des personnes sans abri) ; des dispositifs ont été en partie réorganisés avec l'ouverture de nouveaux espaces et l'intervention de la Protection civile, qui a pris en main la gestion des lieux. Mais dans le même temps, la situation d'urgence sociale a été l'occasion d'expérimenter des mesures sollicitées depuis longtemps. Si certaines actions ont d'ores et déjà disparu avec le « retour à la normale », d'autres pourraient orienter plus durablement les politiques du sans-abrisme. Dans cette communication, nous nous intéresserons au devenir de certaines expériences mises sur pied durant la crise, notamment l'ouverture d'accueils de jour et le développement de solutions de logements en appartement. Nous nous baserons sur des résultats que nous obtiendrons ces prochains mois dans le cadre d'une recherche que nous menons dans le canton de Vaud depuis avril 2018, via des subventionnements ponctuels.

- Hélène Martin, Haute école de travail social et de santé Lausanne (HETSL)
- Béatrice Bertho, Haute école de travail social et de santé Lausanne (HETSL)

Populations touchées par les mesures pour endiguer la pandémie (2) : les personnes dites « âgées »

1. Les politiques sociales en faveur des aînés en temps de crise sanitaire : un déficit de confiance

Les politiques sociales en faveur des aînés sont, depuis de nombreuses années, organisées principalement autour de deux axes : le premier est la priorité affichée pour le maintien (ou soutien) à domicile, grâce au développement de services à domicile : solution présentée, en France comme au Québec, comme un premier choix pour les personnes concernées et, aussi, comme un moyen de promouvoir le vieillissement actif, afin que la personne se sente compétente dans son quotidien tout en l'aidant à favoriser sa confiance, son estime d'elle-même et son bien-être. Le deuxième axe complémentaire consiste dans le maintien de places en établissements (lits médicalisés) dans les structures d'accueil aux personnes âgées dites dépendantes ou en perte d'autonomie, en EHPAD en France ou en CHSLD au Québec. Dans ce schéma, ces établissements de soins et d'accompagnement sont beaucoup vus comme la solution à laquelle il faut se résoudre quand il n'y a plus moyen de faire autrement.

Or, la récente crise sanitaire Covid-19 a dévoilé de manière crue, deux paradoxes de ces politiques. Premièrement, au moment du confinement, les personnes âgées à domicile ont été les premières enjointes à sortir le moins possible, au motif de leur fragilité -ce qui a occasionné des protestations et incompréhensions. Comment rester en ce cas autonome le plus longtemps possible ? Deuxièmement, les CHSLD et les EHPAD ont été le lieu de divers scandales : surmortalité considérable, défauts de soins voire, abandon d'un établissement par les employés. Couplés aux interdictions de sortir, de voir des proches, aux enterrements à la sauvette, ces scandales ont fragilisé la confiance déjà dégradée dans les institutions.

Ces enjeux seront développés à partir d'une interrogation systématique sur la notion de "confiance", et à l'aune des résultats d'une récente enquête ANR/FQRSC menée en France et au Québec sur les services à domicile auprès des aînés (Ficopsad 2016-2021).

- Maryse Bresson, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, Laboratoire Printemps
- Séverine Mayol, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, Laboratoire Printemps
- Lucie Dumais, Université du Québec à Montréal

2. La pandémie et les 65+ en Suisse romande. Quels premiers enseignements tirer en matière de politique sociale ?

Notre proposition de communication se centre sur la situation des personnes de 65 ans et plus en Suisse romande (65+), leur vécu et ressenti pendant la période dite de confinement mais aussi dans les semaines qui ont suivi la reprise progressive des activités sociales et économiques. Elle met en lumière certains enseignements issus d'un questionnaire en ligne (N= 5'085 participant-e-s) complété par des entretiens d'approfondissement réalisés auprès de 65+ dans les cantons de Neuchâtel et Vaud (respectivement, N=25 et N=30). Plus précisément, si les données recueillies confirment l'impact négatif de la pandémie sur le moral des 65+ et des tensions intergénérationnelles liées aux mesures prises par les autorités (au nom même de la protection des plus fragiles, dont, en premier lieu, les 65+) et à leurs conséquences, elles montrent que les 65+ sont resté-e-s actifs-ives durant la période. Surtout, elles révèlent que la pandémie a fragilisé ultérieurement des situations individuelles déjà fragiles avant la survenue du virus et témoignent de la très grande hétérogénéité des parcours et des situations individuelles, et donc des ressources et possibilités que chaque 65+ peut mobiliser, notamment en période de (relatif) confinement.

Elles invitent enfin à interroger la portée des dispositifs mis en place pour soutenir cette population durant la pandémie, mais plus encore, à questionner le contenu même de l'offre de services ou d'activités pour les 65+ en période « hors crise ». En ce sens, elles incitent à imaginer des dispositifs (y compris d'intervention sociale) ou une politique non pas (uniquement) basés sur l'âge mais sur les situations de vie concrètes des personnes. Compte tenu de ces éléments, notre

proposition de communication s'ancre dans les axes 1 (situations de pauvreté et de précarité révélées ou exacerbées par la pandémie) et 3 (intervention sociale).

- Maël Dif-Pradalier, Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR)
- François Geiser, Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR)
- Christian Maggiori, Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR)

3. « D'un seul coup, je me suis sentie vieille ! »

Des recherches ont montré que la catégorisation par âge est non seulement un système de classement mais également un rapport de pouvoir qui justifie des différences de traitement et de distribution de l'autorité, du statut et de l'argent. Il est ainsi considéré comme normal que les « jeunes » gagnent moins que les adultes ou encore que le forfait d'aide sociale destiné aux personnes de moins de 25 ans soit inférieur à celui des groupes plus âgés. L'âge constitue également un marqueur social, lequel prescrit des comportements appropriés pour chaque étape du parcours de vie. Malgré ces constats, l'âge demeure une variable naturalisée par les politiques sociales et les différences de traitement qui découlent de cette catégorisation sont rarement discutées.

En mars 2020, les autorités helvétiques ont désigné les personnes âgées de plus de 65 ans comme « population vulnérable » sur le seul critère de l'âge. Elles les ont enjoins de rester strictement à la maison, niant la diversité des expériences constituant ce groupe d'âge et produisant son vieillissement social.

En se fondant sur les témoignages de personnes âgées de plus de 65 ans au sujet de l'impact des "mesures Covid" sur la perception de leur âge, cette communication propose de réfléchir aux effets sociaux de la naturalisation de l'âge par les politiques sociales.

- Anne Perriard, Haute école de travail social de Genève

4. La transformation des modalités de l'intervention sociale dans l'accompagnement en EMS en temps de covid-19

Dans tous les pays occidentaux, les résidences pour personnes âgées ou établissements médico-sociaux (EMS) ont payé un lourd tribut à la première vague de la pandémie de Covid-19 durant le printemps 2020. Mais la confrontation à la survenue répétée et parfois massive de la mort n'est pas la seule épreuve à laquelle les différents personnels travaillant dans ces établissements ont dû faire face et continuent de devoir faire face. En effet, les différentes mesures prises pour limiter les risques de contamination – l'isolement des résident-e-s du monde extérieur, par la réduction voire la suspension radicale des visites, et le respect des gestes barrières tels le port du masque et la distanciation sociale – ont profondément bouleversé les modalités de l'accompagnement en institution. C'est ainsi que nombre d'activités collectives, usuellement prises en charge par le secteur de l'animation socioculturelle, ont dû s'interrompre, faute de locaux adéquats par exemple. À l'inverse, si l'accompagnement individualisé s'est renforcé, c'est moins pour répondre aux principes du « travail avec » les personnes âgées que pour réduire les contacts et préserver « le simple fait de vivre ». Dans un tel contexte, et alors qu'elle vise à intégrer et à maintenir la « vie bonne » par la participation et le tissage de liens de proximité, dans et hors l'institution, l'intervention sociale en EMS a été profondément réorganisée. Sur la base d'une enquête exploratoire qui sera menée entre novembre 2020 et janvier 2021 auprès de professionnel-le-s exerçant dans des établissements du Canton de Vaud (Suisse romande), cette communication vise à mettre en discussion les éléments les plus saillants de la transformation des modalités de l'intervention sociale dans les résidences pour personnes âgées en temps de pandémie. Elle vise également à interroger l'heuristique de l'entretien d'explicitation pour saisir la transformation en cours, dans l'urgence, des pratiques professionnelles.

- Fabienne Malbois, HETSL
- Anne Jetzer, HETSL
- Alexandre Lambelet, HETSL

Populations touchées par les mesures pour endiguer la pandémie (3) : les personnes migrantes

1. Appréhender les effets de la crise du Covid-19 sur l'accès aux soins des mineurs non accompagnés (MNA) : une enquête auprès des acteurs de terrain

Les mineurs non accompagnés (MNA) sont des mineurs étrangers, présents sur le territoire français et privés de la protection de leur famille. Ils sont particulièrement vulnérables du fait leur âge, de leur isolement et des traumatismes accumulés lors du parcours migratoire.

Leur accès aux soins, lié à leur statut, apparaît directement conditionné par la reconnaissance de leur minorité. Trois situations se distinguent : primo-arrivants en attente d'évaluation, mineurs bénéficiant d'une prise en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou jeunes en voie de recours et exclus de l'ASE.

La crise du Covid-19 est réputée avoir fragilisé les plus vulnérables. L'étude présentée vise à analyser l'impact du COVID-19 sur la prise en charge sanitaire des MNA. Elle a été réalisée à la fin du confinement, de mai à juillet 2020. Elle repose sur une enquête constituée de 16 entretiens semi-directifs, réalisés auprès d'acteurs du monde associatif et une analyse juridique.

Il en ressort des effets contrastés de la crise sanitaire. Dans ce contexte, l'accès aux soins pour certaines catégories de MNA a pu être favorisé du fait de :

- l'arrêt des « sorties sèches » et la diminution de la surcharge de l'ASE induite par la réduction des arrivées,
- la réorganisation des acteurs du monde associatif dédié à l'assistance des MNA, conduisant à l'amélioration de leur suivi sanitaire.
- l'attention accrue des pouvoirs publics vis-à-vis les jeunes regroupés dans des squats dans certains territoires.

Parallèlement, l'étude met en évidence une aggravation de la situation des MNA en zone d'attente aux frontières ou des jeunes en errance. En outre, certains départements ont mis à l'abri tous les MNA repérés, alors que d'autres collectivités ont été condamnées à répétition pour non-respect des ordonnances de placement provisoires (OPP). L'augmentation des inégalités d'accès aux soins entre MNA durant la crise du Covid-19 apparaît donc sensible.

- Domitille Banabéra, École des hautes études en Santé publique
- Jérôme Minonzio, Institut de formation et de recherche sur les organisations sanitaires et sociales, Université Jean Moulin Lyon 3

2. Conséquences des mesures de confinement liée à la pandémie de COVID-19 sur la santé et les conditions de vie de migrants sans-papiers et en voie de régularisation dans le canton de Genève

Les migrants sans statut légal ont été particulièrement touchés par les mesures de santé publique prises au printemps 2020 pour contenir la progression du COVID-19. Dans le cadre d'un projet de recherche longitudinal suivant une cohorte de migrants nouvellement régularisés dans le canton de Genève (étude PARCHEMINS), nous avons souhaité mesurer les conséquences de ces mesures sur leurs conditions de vie et leur état de santé. Des données ont été récoltées auprès d'une centaine de personnes à travers un questionnaire en ligne (n=108) et des entretiens par téléphone (n=17), dont les trois-quarts avaient été récemment régularisés.

Ces migrants ont été confrontés à des difficultés dans plusieurs domaines et elles se sont accumulées au fil des semaines. La perte immédiate de certains de leurs emplois a été associée à une réduction de leur revenu pour les deux tiers de l'échantillon. Ils ont également rendu compte de leur insécurité du point de vue du logement, avec la difficulté à payer leur loyer, et de leur insécurité alimentaire. Sur le plan sanitaire, la crise a affecté leur santé mentale et motivé certains renoncements aux soins. Malgré ces conditions difficiles, la moitié des participants n'avait pas sollicité d'aide extérieure, publique ou associative, au moment de l'enquête. Ils l'ont motivé par une forte norme d'autonomie et la crainte des conséquences de la demande d'aide sur le renouvellement de leur permis de résidence. Les conséquences du confinement ont été moins marquées en cas de régularisation récente, ce qui s'expliquerait par les ressources accumulées.

Les résultats de cette étude permettent de documenter l'ampleur des conséquences des mesures prises durant le confinement sur une population particulièrement précaire et mal connue. Les résultats soulignent l'importance de renforcer l'accès aux aides proposées, mais aussi la nécessité de politiques prenant en compte les besoins économiques et sanitaires de cette population.

- Claudine Burton-Jeangros, Université de Genève
- Aline Duvoisin, Université de Genève
- Yves Jackson, Hôpitaux Universitaires de Genève

3. Les migrant·e·s à l'épreuve du COVID-19 : Vivre, vieillir et mourir ensemble

Selon Bolzman (2020), il n'y a, à première vue, rien de commun entre le confinement au temps du COVID-19 et la migration car le confinement est un cas extrême d'immobilité, alors que la migration est une figure emblématique de la mobilité.

Toutefois, il suffirait de prendre notre longue vue et de zoomer sur les migrant·e·s, avance Steiger (2020), pour se poser deux questions « Qu'est-ce qui a changé ? Pour nous, pour elles, pour eux ? », et de réaliser que dans les faits, l'on ne peut faire l'économie de penser le confinement, et partant la situation actuelle, avec le regard de la migration et de penser la migration avec l'expérience du confinement (Bolzman, 2020). Car en effet, souligne cet auteur, un des dangers les plus sérieux dans cette période que nous traversons est la frontiérisation des pauvres, avec une distinction entre les « bons pauvres » (les pauvres de « chez nous ») et les « mauvais pauvres » (les pauvres d'ailleurs).

Plus généralement, le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19 ne fait que mettre en lumière trois questions anciennes, trois temps de mise à « distance sociale », qui se sont toujours posées aux migrant·e·s (Konan, 2020) : Comment vivre ensemble (en temps de pandémie) ? Comment vieillir ensemble (en temps de pandémie) ? Et comment mourir ensemble (en temps de pandémie) ?

Répondre à ces trois questions génériques, c'est faire émerger dans la conscience collective des problématiques sociales que vivent constamment les personnes migrantes, celles de la transformation et parfois de la perte des liens sociaux (Métraux, 2020) mais aussi des ressources de ces personnes pour surmonter les obstacles rencontrés.

Partant de ces réflexions, le but de cette communication sera de discuter et d'échanger autour d'une réflexion commune entre les différent·e·s auteur·e·s cité·e·s, pour co-construire une société inclusive (Ukelo-Mbolo Merga, 2020) du vivre-ensemble, du vieillir-ensemble et du mourir-ensemble en temps de pandémie.

- N'Dri Paul Konan, HETSL

4. Interroger la fabrique des vulnérabilités: expériences situées de la pandémie de Covid-19 et inégalités face aux mesures de protection dans le Canton de Vaud

Si la pandémie de Covid-19 révèle comment les individus sont reliés biologiquement et socialement par le risque de transmission du virus, elle apparaît aussi comme possible amplificateur des inégalités sociales et de santé. Ses implications ne sont en effet pas les mêmes pour chacun·e et certains groupes de la population semblent plus affectés que d'autres. Si certains sont définis comme « groupes à risque » de par des spécificités biologiques et médicales, d'autres semblent être particulièrement touchés par les conséquences sociales des mesures de protection sanitaire. Partant de ce constat, ce projet d'anthropologie médicale – intitulé SocioCovid – étudie les expériences de la pandémie et les conditions de vie des individus pour interroger ce qui dans leur environnement social et physique contribue à reproduire et/ou reconfigurer certaines formes d'inégalités sociales, en synergie avec d'autres éléments médicaux et biologiques. Volet qualitatif de l'étude épidémiologique SérocoViD, ce projet à visée interdisciplinaire adopte une démarche ethnographique. Combinant les approches intersectionnelle et syndémique, il vise à éclairer les éléments personnels, relationnels et contextuels qui modulent le risque d'exposition virale et les moyens de s'en protéger, et contribuent à reconfigurer et/ou fabriquer de nouvelles formes de 'vulnérabilités'. Cette présentation mobilisera les résultats exploratoires des observations et entretiens réalisés auprès de trois populations: les cas index ayant contracté le virus au début de l'épidémie et figurant sur la liste de l'Office du Médecin Cantonal vaudois ; les employé·e·s



Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Service émetteur
Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse
+41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch



d'entreprises de services essentiels à la population tel que la grande distribution agroalimentaire ; les requérant-e-s d'asile dans des foyers gérés par l'EVAM (Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants). Le projet visera à contribuer au développement de recommandations en santé publique en intégrant les expériences et conditions de vie des individus.

- Nolwenn Bühler, Université de Lausanne
- Mélody Pralong, Université de Lausanne
- Cloé Rawlinson, Unisanté